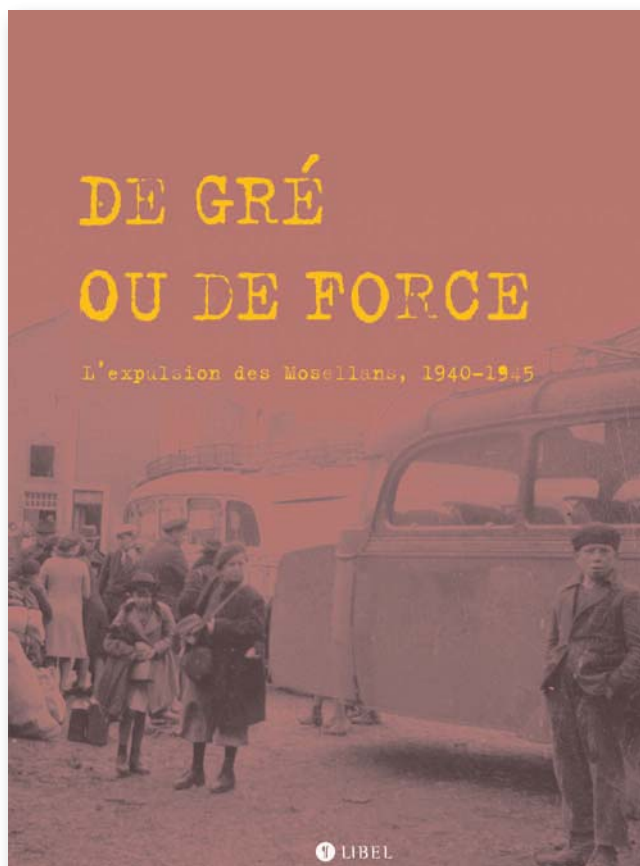




De gré ou de force

L'expulsion des Mosellans, 1940 - 1945



..... **Dossier de presse**

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------|---|
| Communiqué | 2 |
| Informations pratiques | 3 |
| Extraits | 4 |
| L'exposition | 6 |
| Libel / Iconographie / iPhone | 8 |
| Libel / Dernières parutions | 9 |



DE L'OCCUPATION À L'ANNEXION

L'année 40, terrible pour la France, fut dramatique pour la Moselle, abandonnée au vainqueur avec les départements alsaciens. Dès les premières semaines de l'été, l'occupant met en œuvre un programme méthodique d'annexion pure et simple de trois départements français. Les gêneurs doivent partir au motif qu'ils sont inassimilables, irrécupérables ou simplement inutiles. La police et l'administration allemandes organisent donc le départ de 80 000 à 100 000 personnes avec pour seules affaires 50 kg de bagages et 2 000 francs de l'époque. Après les évacuations des cantons frontaliers, en 1939, épisode relaté dans l'ouvrage « Un exil intérieur », publié fin 2009 par les éditions Libel, s'ouvre donc une seconde vague de départs, forcés cette fois-ci.

DONNER LA PAROLE AUX TÉMOINS

Comment vit-on à la fois l'abandon de sa maison et de son cadre de vie ? Comment s'installe-t-on pour vivre et travailler dans les départements méridionaux de la France de Vichy, si différents et si lointains ? Comment ces communautés bannies se sont-elles organisées dans la France des réfugiés : ceux des évacuations, de l'exode, de l'intérieur et de l'extérieur, ceux de 1940 puis ceux de 1944 ?

S'appuyant à la fois sur les documents de la Moselle errante et ceux des départements de refuge, les articles réunis dans ce livre racontent les expulsions et les conditions de vie des exilés. Ils complètent et éclairent les témoignages recueillis auprès des expulsés, dont certains ont été gravés sur un DVD accompagnant le livre.

RENDRE HOMMAGE

Ces années d'exil ont profondément marqué l'identité mosellane. Aujourd'hui, de nombreux témoins ont disparu et le besoin de raconter se fait pressant pour ne pas oublier cette épreuve et tous ceux qui l'ont endurée.

Cet ouvrage est publié à l'occasion de l'exposition « De gré ou de force » organisée par le Service départemental d'Archives de la Moselle et présentée du 10 novembre 2010 au 31 mai 2011 à Saint-Julien-les-Metz et du 24 au 30 janvier à Hagondange.



DE GRÉ OU DE FORCE

L'expulsion des Mosellans, 1940-1945

// Feuilletter le livre : cliquer [ici](#).

Parution

10 novembre 2010

Auteurs

Collectif

Fiche technique

De gré ou de force.
L'expulsion des Mosellans, 1940-1945
Une édition Libel
128 pages, format 29,7 x 21,5 cm
16,00 euros TTC
ISBN 978-2-917659-12-0

Maison d'édition

Libel
9, rue Franklin - 69002 Lyon
Tel/fax 04 72 16 93 72
b.roux@editions-libel.fr
www.editions-libel.fr

Diffusion

Libel
9, rue Franklin - 69002 Lyon
Tel/fax 04 72 16 93 72
contact@editions-libel.fr

Contacts presse

Archives départementales de la Moselle
Mme Béatrice Balland
Tel 03 87 78 05 04
Libel
Tel/fax 04 72 16 93 72
e.bourgeon@editions-libel.fr
www.editions-libel.fr



1

Introduction

L'effondrement militaire, politique et moral de la France en juin 1940 eut des conséquences de long, de moyen et de court terme. L'expulsion des Mosellans et des Alsaciens par l'occupant allemand à partir de l'été 1940 fait partie de celles qui s'inscrivent dans le moyen, voire court, terme, mais cette expulsion aurait dû prendre rang parmi les suites définitives de l'armistice du 22 juin 1940.

* Arch. des Mosell., 17 et 433.
 * *Journal de Metz*, 17 et 433.
 * *Journal de Metz*, 17 et 433.
 * *Journal de Metz*, 17 et 433.



[1] Axcionville, coll. G. G. 1941.
 [2] Axcionville, coll. G. G. 1941.
 [3] Axcionville, coll. G. G. 1941.

PENDANT CE TEMPS, ILS FILLENT
 Quand les colons prennent possession des terres et des bâtiments, le mobilier et les biens des expulsés sont déjà pillés depuis longtemps.
 A un moment de l'expulsion, les policiers et soldats allemands opèrent un pillage individuel. Néanmoins, attachés du côté des femmes, billets de banque pris dans le portefeuille des hommes, meubles et pièces d'appoint, etc. Rien que les colons aient été mis sur les mains, des Mosellans peu scrupuleux et des fonctionnaires venus d'Allemagne poursuivent ce pillage [8]. A Roserange, certains habitants percent le mur ou arrachent les tuiles afin de pénétrer dans les maisons d'expulés voisins. Les Allemands raffolent tout ce qui se trouve en Moselle, depuis les jambons jusqu'aux machines à écrire en passant par les boîtes à café et les bicyclettes. « Le Kommandeur Gouverneur de Châteaufort s'est livré au début de 1941 les coffres-forts des propriétaires dont les clés avaient été expédiées à l'automne. Tout l'argent des fabriques d'acier ainsi que les honoraires des médecins existaient dispersés » [9].

L'ordonnance du 13 juillet 1940 donne aux Allemands l'instrument juridique nécessaire pour procéder à un pillage systématique. Elle permet de confisquer « au profit du Reich les biens ennemis du peuple et du Reich allemand, c'est-à-dire des partis politiques et de leurs organisations, des ligues franc-maçonniques ou des associations similaires, des associations de Français ayant acquis leur fortune après le 11 novembre 1918 et des ressortissants des autres pays ennemis... » Un organisme chargé de la gestion des biens des « ennemis du Reich » est installé à Metz sous la direction de Westrich.
 C'est à l'échelon local que se déroulent les différentes opérations sous couvert de l'administration centrale. Par exemple, à partir du 3 décembre 1940, les biens des expulsés sont inventariés à Moyerveuve par les gendarmes, puis envoyés sur des charrettes et rassemblés à Lunéville. Par voie du 24 juin 1941, le maire de Moyerveuve laisse quatre jours aux ayants droit d'expulés pour réclamer les meubles de leur famille. Le délai passé, les biens ne sont plus restitués. Alors, la lingerie, lorsqu'elle n'est pas volée, est distibuée par le Nationalsozialistischer Volkswohlfahrtsdienst (NSV), le service d'entraide allemand. Les papiers sont brûlés. Les vases peints et les mougins à gaz sont envoyés à la mairie. Les meubles volés sont attribués aux

[8] *Journal de Metz*, 17 et 433.
 [9] *Journal de Metz*, 17 et 433.

«RETOUR» APRÈS UN SÉJOUR DE SÉJOURS ET 2 000 FRANCS

employés d'un nouvellement venus et aux différents fonctionnaires de police et des douanes. Celles qui restent vides tout l'hiver et dont nous chassons violemment les conducteurs d'auto égarés. Le dégel provoque l'incendiation des appartements. Dans les maisons, un bureau est chargé de la répartition des biens des expulsés. Il attribue le mobilier aux administrations, écoles, fonctionnaires allemands. Le surplus est vendu. A Roserange, la première vente de « biens ennemis » se déroule au début de mars 1942. Les fonctionnaires allemands, grâce au taux de change d'un mark pour 20 F, peuvent facilement acquérir des biens et les envoyer en Allemagne. « Devant la maison, la foule étrange, le regard et avidité entourent l'habitant de justice à l'habitant et l'habitant le liquidateur du public qui sont derrière une table. L'équipe de déménagement sort un après l'autre les meubles et pas toujours sans empressement... Les choses sortent d'un instant à l'autre sans que l'on s'en aperçoive... En mars, 1942, 1.000, 2.000, 3.000, 4.000... L'habitant prend note du nom de l'acheteur et encaisse le montant plus les 20 F par jour sur chaque objet... Les objets les plus divers passent ainsi : meubles à café, conserves, tapis, jouets... Sur la route, jusqu'à Tignes, jusqu'à Moyerveuve, s'étendent une suite de charrettes qui transportent les meubles, divers objets jusqu'à un wagon plus celui qui les a achetés. Les Italiens entraînent les paniers pleins de bibelots... Sur la rue de vente, la route était obstruée... A 18 h, la vente était close. Elle recommença le lendemain devant une autre maison et ainsi de suite tous les jours pendant deux semaines qu'il pleuvait ou qu'il faisait beau » [10].

Quand aux comptes d'impôts des « Français » morts après 1918 et les Juifs dans les banques, ils sont bloqués. Pour les autres, un accord franco-allemand intervient le 24 mars 1942 pour le remboursement des dépôts laissés dans les banques ou dans les caisses d'épargne en Alsace-Lorraine.

1270 commerçants mosellans sont passés entre les mains d'allemands à la date du 22 novembre 1941

[10] *Journal de Metz*, 17 et 433.

D'un coup de commerçants expulsés. Selon la *Mettzer Zeitung*, 1270 commerçants mosellans sont passés entre les mains d'Allemands à la date du 22 novembre 1941. Si le commerce est jugé non viable, il est liquidé. 500 d'entre eux subissent ce sort. Les autres sont gérés par des « commissaires généraux » nommés par la direction générale des biens ennemis, le plus souvent choisis parmi les « sous-ordres » de l'entreprise : comptables, chefs d'atelier, chefs de fabrication.

Les expulsés sont donc dépossédés de tout.

DU 6 AVRIL AU 3 MAI 1941 : OPTER VERS LA FRANCE

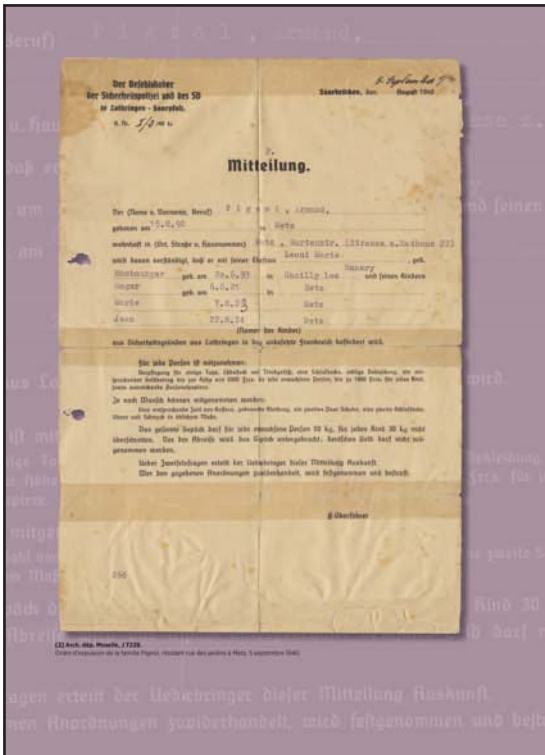
Le 6 avril 1941, à Sarrebruck, Hitler déclara à l'Assemblée que « les meubles qui constituent en Lorraine, pays allemand et frontalier, un bastion de la politique et de la culture française, doivent être renvoyés en France. On ne peut garantir la paix définitive entre France et Allemagne que si on défile devant le Westwall de Néron et de Juvé un Westwall de sang germanique ».

En février 1941, il permit ainsi aux Mosellans de reconnaître Français de déposer une demande d'émigration. Le 27 février 1941, les premiers demandeurs sont déposés au maire. Mais il faut attendre le 16 mars 1941 pour qu'un communiqué de Bittel et son collègue de la *Lothringische Tageszeitung* annonce que tous les volontaires pour partir en France doivent se présenter à la police jusqu'au 19 mars 1941. La date est ensuite repoussée au 22. L'abbé Alphons Meyer de Bouzeville écrivit, dans son journal, l'accomplissement de ce qui s'appelle aux Mosellans « l'affaire était terminée : pouvoir déloger de cet enfer millénaire sans risque d'être traqué par la police, sans danger d'un passage clandestin de la frontière, cela semblait presque incroyable. Être un pilier pour consolider le fond de la pensée des gens ? Ou quelle autre race se couchait sans cette offre ? Question impoignante surtout pour les pères de famille qui voulaient maintenir leurs enfants au régime Nazi. Quand des gens veulent me trouver pour me demander mon avis, j'étais parfois perplexe... Dans certains cas, les intérêts en présence conduisent une décision très maladroite. Parfois, mais c'était absolument un peu plus de notre Lorraine ou colonnades, c'était abominable la réclamation contre l'impulsion nazie. Avec un

[11] *Mettzer Zeitung*, 17 novembre 1941.
 [12] *Mettzer Zeitung*, 17 novembre 1941.



EXTRAITS



METZ EXPULSÉS - 1940-1945

121 Arch. comm. Metz, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz (1942).

S'il est difficile pour un paysan d'être arraché à sa terre, les urbains ne sont pas moins affligés de devoir quitter en un instant un lieu où ils ont pu faire paillasse toute leur vie. Ce détachement est encore plus marquant lorsqu'il s'agit de personnes âgées, comme l'abbé Guerber, chanoine honoraire et curé de l'église Notre-Dame, âgé de 72 ans, expulsé du mois de novembre: «Jusqu'au 21 novembre, fils de la Résistance de la Bienheureuse Vierge Marie (le Bon Dieu choisit singulièrement ses saints), c'était mon tour. A 3 heures 14 du soir, il faisait déjà nuit, deux grand-mères s'échappèrent, hélas, tombées à mon bureau: ordre d'expulsion immédiate, 20 minutes pour me préparer. Par précaution le gros sac de literie et lingerie était fixé de la veille au soir, une robe longue soignée et une jupe de corps bien rapiécées. Ma mère (le gouvernement) trouva mes couvertures et lainages dans une courvoisier. Elle, une maîtresse de maison, en haut de jambes que le soleil de midi n'effrayait pas, chassait, j'étais pile dans un vestre roussâtre que j'avais fait fabriquer avec mes pérorations couturières, avec costumes de toilettes rapiécés sur une robe, portefeuilles avec les 2000 F factuels... [...] On a tenu plus de 100 à 101. J'avais pourtant dressé une liste complète des objets à emporter et naturellement j'ai oublié les choses plus nécessaires qu'un journal, un album d'adresse, par exemple mes cahiers de notes de voyage, mes notes, écrits de chemise, carnet et bien des choses dont j'ai constaté depuis la cruelle absence. De cet, une seule et unique soubrette à ma chère sœur Mabelle Armelle et se lâchant sur le bord du couloir [...] et me suis arraché le premier et seul à mon cher Notre-Dame où j'ai vécu près de 20 ans».

122 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

123 Arch. dép. Moselle, J 7228
Etat d'expulsion des Français réfugiés en France, Metz, 1940.

124 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

125 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

DE GRÉ OU DE FORCE: L'EXPULSION DES MOSELLANS

126 Arch. dép. Moselle, B 13
Etat d'expulsion des Français réfugiés en France, Metz, 1940.

127 Arch. dép. Moselle, J 7228
Etat d'expulsion des Français réfugiés en France, Metz, 1940.

128 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

129 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

130 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

131 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

132 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

133 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

134 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

135 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

136 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

LES EXPULSÉS MOSELLANS DANS LES DÉPARTEMENTS D'ACCUEIL

137 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

138 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

139 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

140 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

141 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

142 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

143 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

144 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

145 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

146 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

147 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

148 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

149 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

150 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

151 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

152 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

153 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

154 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

155 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

156 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

157 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

158 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

159 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

160 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

161 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

162 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

163 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

164 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

165 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

166 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

167 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

168 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

169 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

170 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

171 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

172 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

173 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

174 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

175 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

176 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

177 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

178 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

179 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

180 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

181 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

182 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

183 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

184 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

185 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

186 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

187 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

188 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

189 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

190 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

191 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

192 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

193 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

194 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

195 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

196 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

197 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

198 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

199 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

200 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

201 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

202 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

203 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

204 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

205 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

206 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

207 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

208 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

209 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

210 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

211 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

212 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

213 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

214 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

215 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

216 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

217 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

218 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

219 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

220 Arch. dép. Moselle, B 13
Un train d'expulsés en gare de Sétigny, à Metz, 1942.

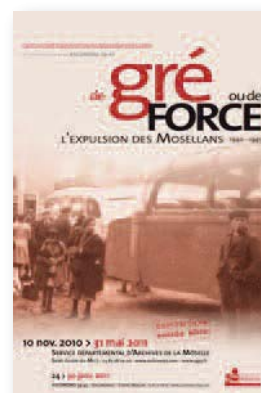


L'EXPOSITION

Le service départemental d'Archives de Moselle continue d'explorer l'histoire particulière de la Moselle durant la Seconde Guerre mondiale et présente « De gré ou de force », dernier volet de son étude sur les déplacements de population entre 1939 et 1945.

Les migrations ont débuté dès 1939 en Moselle avec les évacuations ordonnées par le gouvernement français pour protéger les Lorrains de la guerre. Cet épisode méconnu de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale a fait l'objet d'une exposition intitulée « Un exil intérieur ». Dès l'armistice signé en 1940, commence une nouvelle vague de départs. L'occupant expulse tous ceux qui « n'acceptent pas spontanément d'être des Allemands ». 100 000 Mosellans doivent partir avec 50 kg de bagages et 2 000 francs de l'époque.

Préparée avec le partenariat de l'Association pour la Conservation de la mémoire de la Moselle (ASCOMÉMO 39-45, Hangondange), l'exposition « De gré ou de force » raconte ces vagues d'expulsions traumatisantes. Aujourd'hui, 70 ans après ces expulsions, de nombreux témoins ont disparu et le temps passant, les derniers survivants ressentent le besoin de raconter. L'exposition, le catalogue ainsi que le DVD qui l'accompagne redonnent la parole aux témoins de ces heures sombres et si marquantes pour l'identité mosellane.





AUTOUR DE L'EXPOSITION

Conférences

Journée d'étude autour de l'expulsion des Mosellans, 1940-1945

Service départemental d'Archives, Saint-Julien-lès-Metz, le 20 novembre 2010

Lectures - spectacles

Lectures musicales ou théâtre, plusieurs spectacles évoquant les expulsions mosellanes seront présentés le temps de l'exposition.

Théâtre musical Bergamasque

Cette compagnie, mêlant travail de mémoire et spectacle vivant, s'attache plus particulièrement à valoriser le patrimoine mosellan.

www.bergamasque.asso.free.fr

Patience

L'épisode douloureux des expulsions raconté et mis en musique par le comédien Joël Fosse accompagné par deux musiciens.

Théâtre du Jarnisy

Cette compagnie fondée dans les années 70 développe une démarche artistique en gardant le souci permanent de l'élargissement du public.

www.jarnisy.com

Programme complet disponible auprès des Archives de Moselle

1, allée du Château - 57070 Saint-Julien-lès-Metz

Tél 03 87 78 05 00

www.archives57.com



Les éditions Libel publient à Lyon depuis 2008 des livres d'arts et des livres illustrés dans les domaines du patrimoine, des beaux-arts et de la photographie.

L'image est au cœur des préoccupations de la maison d'édition, qui apporte un soin tout particulier à la direction artistique de ses ouvrages : il s'agit toujours de gagner la confiance des amoureux du livre en proposant des livres élégants et ambitieux, où le dialogue entre l'image et le texte occupe une place centrale.

L'ouvrage « De gré ou de force. L'expulsion des Mosellans, 1940-1945 » s'inscrit dans une ligne éditoriale qui poursuit au moins 3 axes : la singularité de l'objet-livre, l'excellence de l'impression et la recherche de sujets susceptibles de renouveler notre appréhension du patrimoine régional.



// Iconographie de l'ouvrage « De gré ou de force. L'expulsion des Mosellans, 1940-1945 » disponible sur demande auprès des éditions Libel dans le cadre de la promotion de l'ouvrage et selon les conditions fixées par l'éditeur

// Catalogue et « actus » consultables sur www.editions-libel.fr

// Site également développé pour iPhone et Smartphones

Libel sur iPhone

Le code-barre 2D ci-contre vous permet, via votre iPhone et une application lecteur de code 2D (*Mobiletag*, par exemple), de télécharger l'**application des éditions Libel** sur l'App Store d'Apple (lancez l'application et présentez votre téléphone devant ce code).





Viennent de paraître aux éditions Libel :

- **Seuils**, une série inédite du photographe-plasticien Éric Rondepierre.
- **Ceci n'est pas un parc, l'aventure (en 184 pages et 15 artistes contemporains)** du « musée souterrain » de Lyon Parc Auto.
- **Lyon, cité radieuse**, le Mouvement moderne international à Lyon dans les années 1950-1960, dans la mouvance de Le Corbusier et du Bauhaus.
- **Ensemble**, recueil inédit de photographies du couple Françoise Nunez et Bernard Plossu, actuellement présents au Mois de la Photo à Paris.

